

DEPARTEMENT de l'YONNE

Arrondissement de SENS

**MAIRIE
DE
THORIGNY-sur-OREUSE
89260**

**Compte-rendu de la réunion du
Conseil Municipal
du 28 avril 2014**

Téléphone : 03.86.88.45.44

Télécopie : 03.86.88.42.42

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le 28 avril 2014 à la Mairie de Thorigny sur Oreuse, à 20h, sous la présidence de M. Pierrick BARDEAU, Maire.

Etaient présents : M. CERCLAEYS F, Mme THIESSON I, M. CHARLOT JM, Mme SAVOURAT B, M. KOLECESKA JP, Mme CERCLAEYS C, M. AYMOUNIN L, Mme CHARLOT F, M. SAVOURAT A, M. GONCALVES D, Mme MAHTAL S, Mme ROUELLAT M-N, Mme FRIED M.

Absents : Mme LESOURD J ayant donné une procuration à Mme SAVOURAT B, M. CORNE A. ayant donné une procuration à Mme I. THIESSON, M. CHAUVOT C ayant donné une procuration à Mme FRIED M, Mme BARDEAU C et M. GLOTIN D, absents.

Secrétaire de séance : Mme Brigitte SAVOURAT.

La secrétaire de séance donne lecture du procès verbal de la précédente réunion qui est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 SERVICE ASSAINISSEMENT :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte Administratif 2013 sur service assainissement :

<i>Section fonctionnement</i> : Recettes	99 189.55€
Dépenses	85 324.24€

<i>Section d'investissement</i> : Recettes	80 265.43€
Dépenses	85 455.13€

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2013 SERVICE ASSAINISSEMENT :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le compte de gestion 2013 du Receveur Municipal en tous points identiques au Compte Administratif.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014 :

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité, le budget primitif 2014 s'équilibrant en dépenses et en recettes à :

- Section de fonctionnement	97 796.04€
- Section d'investissement	111 748.40€

RECRUTEMENT CONTRAT CAE :

Afin d'assurer la continuité du Service administratif, le Maire propose de recruter un agent en CAE afin d'exercer les fonctions d'adjoint administratif à raison de 35 heures par semaine. Ce contrat à durée déterminée sera conclu pour une période de 1 an à partir du 5 mai 2014.

L'Etat prend en charge 80% de la rémunération correspondant au SMIC sur la base de 26 heures par semaine et exonérera les charges patronales de sécurité sociales.

DEFINITION DES FONCTIONS :

Les fonctions de chaque adjoint ont été votées à l'unanimité, soit

-Mme THIESSON Isabelle, 1^{er} Adjointe en charge des finances, gestion du personnel.

-M. CHARLOT Jean-Michel, 2^{ème} Adjoint en charge des travaux, de l'urbanisme et de la gestion du personnel technique.

-Mme SAVOURAT Brigitte, 3^{ème} Adjointe en charge des affaires scolaires et du CCAS.

AFFAIRES DIVERSES :

Modification concernant les syndicats :

Syndicat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de le Délinquance (CISPD) :

M. Alain CORNE prend la place de Mme Isabelle THIESSON.

La séance est levée à 21h35.

Le Maire
Pierrick BARDEAU